

FORMULAIRE DE RESERVATION DE LA MAISON DES COMMUNAUTES 2023

Service vie associative et des sports - tél. : 41 30 36 - courriel : vie-associative@ville-dumbea.nc

Toute demande de réservation de la Maison des Communautés doit être faite au moins 30 jours avant la date souhaitée.

Après règlement à la régie recettes de l'Hôtel de Ville de Dumbéa, les clés des infrastructures vous seront transmises par le service de la vie associative et des sports, la veille de la date de réservation ou le vendredi pour une réservation le week-end.

DATE DE LA DEMANDE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° DE TEL (MOBILIS/FIXE):

COURRIEL :

DATE DE RESERVATION :

HEURE :

OBJET DE LA RESERVATION

INFRASTRUCTURES SOUHAITEES :

Les tarifs des prestations sont fixés par la délibération n° n°2022/431 du 15 décembre 2022 fixant le tarif des redevances et des divers droits municipaux pour l'année 2023. Les tarifs sont téléchargeables sur le site internet de la Ville : www.ville-dumbea.nc

UTILISATION MAISON DES COMMUNAUTES ET DES ASSOCIATIONS

Association de la commune	☐	Gratuité
Particuliers de Dumbéa	☐	24.000 F / jour maximum 250 personnes
Autres particuliers Associations extérieures à la commune Prestataires (int/ext) et collectivités	☐	36.000 F / jour maximum 250 personnes
Services municipaux, établissements publics, CVL et établissements scolaires de Dumbéa	☐	Gratuité
Patentés ou privés	☐	6.000 F/heure (répétitions et ateliers)
Associations extérieures à la commune (2h par semaine maximum)	Répétitions ou ateliers non commerciaux de 2h/semaine maximum	☐ 1.300 F/ heure
Association sous convention avec la Ville	Répétitions ou ateliers non commerciaux Par créneaux de 2h/semaine	☐ 500 F/h ou 2 représentations gratuites pour la Ville (par créneaux de 2h sur l'année)

Montant à payer à la régie

somme F

date :2022

signature de la régie

soit : chèque(banque) ... N°.....

Chèque de caution

somme 100.000 F

date :2022

signature de la régie

soit : chèque(banque) ... N°.....

L'astreinte DDP (tél. : 84 02 57) s'occupe des installations techniques (pose de coffret électrique / point d'eau), elle assure, également, les permanences les week-end en cas de problèmes techniques.

**Pour toute utilisation de la Maison des Communautés, un chèque de caution de 100.000F et une attestation d'assurance en Responsabilité civile seront demandés. Pour toute réservation, le montant est dû.
Si la réservation est annulée, pas de remboursement de la redevance d'occupation / réservation.**

▲ Obligations légales relatives à la vie privée :

La Ville de Dumbéa, en sa qualité de responsable du traitement, collecte directement auprès de vous des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement automatisé aux fins d'assurer la gestion exclusive des demandes d'utilisation de la Maison des communautés et des associations en cas d'événements, et à des fins statistiques. L'ensemble des données doit être renseigné sous peine de ne pas pouvoir bénéficier du service, et sont nécessaires pour assurer le suivi de cette mission par le service culture et fêtes de la DCJS de la Ville de Dumbéa. Ces données ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires conformes à la réglementation en la matière applicable en Nouvelle-Calédonie et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : « **Ville de Dumbéa - Délégue à la protection des données - Hôtel de Ville au 66 avenue de la Vallée 98835 DUMBEA Nouvelle-Calédonie** » en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPO) aux adresses renseignées ci-dessus ou consulter notre politique de protection des données : www.ville-dumbea.nc

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr